

Association loi 1901 n°0132006952

## 17 mars



Ce n'est plus un secret pour personne que la crise bancaire et financière qui a débuté en 2007 a dévoilé **les failles des systèmes bancaires américains mais aussi européens.**

Après les interventions des États destinées à contenir la crise, rappelons encore que pour la France les banques n'ont pas bénéficié de dons mais de prêts. Des réformes structurelles sont mises en place dont Bâle III est la partie visible de l'iceberg. Tous ces changements qui ne sont pas encore opérationnels conduisent les marchés à défier le secteur bancaire. Si nous restons sur les exigences de Bale III, nous voyons que les nécessités d'augmenter les ratios prudentiels bien que demandés dans un calendrier qui va jusqu'en 2018 est analysés comme **une volonté de mise en conformité immédiate par les marchés.** Il ne faut pas que les banques soient les seules à supporter le durcissement des nouvelles normes, les autres acteurs du marché doivent aussi être concernés.

C'est une des causes du mauvais parcours de l'action Crédit Agricole S.A. en 2010, elle n'est pas la seule.

**Le projet de groupe** que nous présentons dans ses grandes lignes va être exposé à la journée investisseurs prévue le **17 mars 2011** dans une version explicite, efficiente et chiffrée qui va souhaitons le donner une nouvelle impulsion au titre. En effet un courtier explique « que le titre semble être mal-aimé (avec moins de 40% des analystes à l'achat) principalement en raison de sa structure de capital. Le Crédit Agricole fonctionne actuellement à un niveau de rentabilité (0,8%) inférieur à la normale. Le broker s'attend ainsi à une amélioration de la rentabilité dans toutes les divisions au cours des deux prochaines années ».

Puisque que nous sommes en période de vœux souhaitons que le projet de groupe qui dans la partie rémunération indique : « que (l'objectif) est d'encourager l'engagement de chacun sur le long terme par un système de rémunération adapté » concrétiser cette volonté par une **attribution d'actions gratuites** à tous les salariés du groupe et non à quelques filiales et ou entités ce qui serait un échec de la volonté de rassembler.

Autres souhaits, donner la possibilité aux porteurs de parts de FCPE et aux actionnaires au nominatif de renoncer à la réception des documents relatifs à l'assemblée générale au format papier au profit d'une consultation en ligne et, d'autre part, voter par Internet depuis son agence pour les salariés. Ce qui devrait permettre d'augmenter le nombre de votants.

**Il n'y a pas de moment mieux choisi pour vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée tout au long de l'année.**

**Bonne et heureuse année 2011.**

**Didier LIGNON**  
Président

## Sommaire

**Page 2 :** Le service relations actionnaires de Crédit Agricole SA

**Page 3 :** L'indice Euronext FAS IAS

**Page 5 :** Questions des adhérents

**Page 7 :** Situation des financières au 31/12/2010

**Page 8 :** Colloque sur l'Épargne Salarial – Université de la Méditerranée

**Page 10 :** Actualité de Crédit Agricole SA – 4<sup>ème</sup> trimestre 2010

**Page 11 :** Projet de Groupe

**Page 14 :** FCPE Crédit Agricole multiple

**Page 15 :** Appel à cotisations

**Page 16 :** Consensus des analystes  
 Vos rendez-vous

## <<< Le service relations actionnaires de Crédit Agricole SA

**Monsieur BUCHART vous avez pris la responsabilité du service relations actionnaires individuels depuis décembre 2009, pouvez vous nous décrire l'activité de votre équipe et nous donner quelques chiffres clés à fin 2010 ?**



Vincent BUCHART

Crédit Agricole S.A est l'entreprise du CAC 40 comptant le plus grand nombre d'actionnaires individuels : 1,3 million contre 1,1 million chez France Télécom, 1 million chez GDF SUEZ ou 960 000 chez EDF. 80% des actionnaires sont clients des Caisses Régionales ou de LCL. La philosophie du groupe à leur rencontre se résume en trois mots : proximité, dialogue, pédagogie. Une ambition qui se traduit par un dispositif d'échanges sans cesse enrichi.

### Un Club d'actionnaires

Mis en place en juin 2002 le club des actionnaires de Crédit Agricole S.A. a une vocation avant tout informative et pédagogique. Le seuil d'accès est fixé à 50 actions au porteur ou une action au nominatif pour les particuliers et au moins une action en direct pour les salariés du groupe Crédit Agricole. En 2010 les principaux sujets d'interrogations ont été : l'évolution du cours de l'action, la nouvelle réglementation Bâle III, les crises souveraines, la fiscalité des actions. Le seuil d'accès est fixé à 50 actions au porteur ou une action au nominatif pour les particuliers et au moins une action en direct pour les salariés du groupe Crédit Agricole.

### Les réunions d'information : des lieux de rencontre privilégiés

Les réunions d'information rencontrent un grand succès auprès des actionnaires individuels. En 2010, 24 ont été organisées avec les Caisses régionales, 26 si l'on y ajoute le Salon Actionaria et l'Assemblée générale. Animées par des spécialistes du Groupe (Amundi, Predica, BGPI, Etudes Economiques, etc), elles rassemblent de 150 à 2000 personnes. Lorsque l'auditoire dépasse les 500 invités, des membres de la Direction Générale sont présents. C'est l'occasion de lever des incompréhensions et d'expliquer l'évolution de l'action. Objectif pour 2011 : animer une vingtaine de réunions d'actionnaires et renforcer les réunions internes avec les équipes de banque privée, les managers de la banque de détail et les administrateurs de Caisses Locales.

### Le Numéro Vert : entre relation quotidienne et "public relations"

Outil de la relation avec les actionnaires, le numéro vert est géré en interne contrairement à la pratique courante d'externalisation de la Place. Le 0 800 000 777 aura reçu fin 2010 80 000 appels, dont 7 500 entretiens. Les actionnaires l'utilisent 24h/24h et 7j/7 pour consulter le cours de l'action, l'indice CAC 40, écouter la chronique hebdomadaire de la Direction des Etudes Economiques ainsi que le programme des réunions d'actionnaires.

### La Lettre du Club : analyser et informer

Créé en 2002, le Club des Actionnaires Individuels compte 115 000 adhérents soit près de 10% des actionnaires. Quatre fois par an, La Lettre du Club leur est adressée. Elle existe en format papier (105 000 exemplaires envoyés à domicile) et numérique (10 000 mails), Elle se différencie par son caractère pédagogique, notamment par des questions d'actionnaires ou des analyses macro-économiques rédigées dans un style qui se veut simple et concret.

### Le site Internet : vitrine de la relation avec les actionnaires

Accessible via le portail corporate, [www.credit-agricole.com](http://www.credit-agricole.com), la partie "Finance et Actionnaires"

Il répond d'abord à une obligation légale d'informations. Très fréquenté, avec 2,4 millions de visites, 5,2 millions de pages vues et 2 000 e-mails reçus en 2009, cet espace a été revu et enrichi en juillet dernier. Il constitue une vitrine des relations entretenues avec les actionnaires individuels. L'Assemblée générale y est notamment retransmise en direct. Plus globalement sur Internet, plusieurs projets ont été engagés pour renforcer l'interactivité avec les actionnaires en 2011. Les équipes travaillent avec des entités du Groupe (Fondation des Pays de France, Caisses régionales, Crédit Agricole Grands Crus, Uni-Editions, Communication du Pôle Caisses Régionales, etc.) pour enrichir l'offre du Club. Il est également prévu, avec CACEIS, la mise à disposition d'un nouveau site pour les actionnaires au nominatif pur (consultation, transactions) ainsi qu'un site de vote par internet pour l'assemblée générale dès 2011.

### **Un Comité Consultatif**

Ce comité consultatif des actionnaires est composé de 12 membres répartis sur tout le territoire. Ce groupe partage nos travaux, il a par exemple été consulté récemment sur le projet de nouvelle maquette de la Lettre. Ce "comité de liaison" se réunit quatre fois par an et échange à chaque fois avec un représentant de la Direction sur la stratégie de Crédit Agricole S.A.

### **Chiffres-clés**

- **1,3** million d'actionnaires, dont **30 000** nominatifs.
- **75 %** de clients Crédit Agricole, **5 %** de clients LCL, **20 %** de prospects.
- **115 000** adhérents au Club.
- **10 000** participants aux réunions d'information.

Crédit photos : Hervé Thouroude

## **<<< L'indice de l'actionnariat salarié – Euronext FAS IAS**

**Suite à la nomination de Didier LIGNON comme Directeur de l'indice Euronext FAS IAS, nous vous présentons d'une façon condensée celui-ci.**

Le 4 décembre 2006, Euronext et la Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés lancent **le premier indice au monde sur l'Actionnariat Salarié : Euronext FAS IAS**. Ce nouvel indice permet de mesurer la performance des entreprises dotées d'un actionnariat salarié significatif.

### **Composition de l'indice**

L'indice Euronext FAS IAS est composé de l'ensemble des valeurs de l'indice SBF 250 ayant un actionnariat salarié significatif, c'est-à-dire celles dont 3 % au moins du capital en actions est détenu par plus d'un quart des salariés.

### **Gestion de l'indice**

La gestion de l'indice Euronext FAS IAS est confiée à un Comité Scientifique mis en place par la FAS, qui se réunit au moins quatre fois par an.

Ce comité est composé d'experts indépendants qui procurent à l'indice une garantie de compétence et de transparence.

## Calcul de l'indice

L'indice Euronext FAS est un indice pondéré par la capitalisation flottante.

Afin d'éviter la sur-pondération d'une valeur et d'assurer une bonne représentation de l'échantillon, la pondération maximum d'une société dans l'indice Euronext FAS IAS est limitée à 15% de la capitalisation flottante de l'indice.

A l'instar des indices d'Euronext Paris, la révision des flottants et des facteurs de plafonnement annuelle.

## Diffusion de l'indice

L'indice Euronext FAS IAS est calculé et diffusé en continu par Euronext toutes les 30 secondes de 9h00 à 17h30.

Un indice de rentabilité nette, tenant compte du réinvestissement des dividendes, est également calculé et diffusé en continu.

## Révision de l'indice

Le Comité Scientifique valide, chaque trimestre, les éléments transmis par les entreprises, relatifs au % de capital détenu par les salariés et anciens salariés, et au % des salariés et anciens salariés détenant ce capital.

La modification de l'échantillon peut intervenir soit par une révision de l'échantillon de l'indice SBF 250, soit par l'application des critères de l'actionariat salarié sur décision du Comité Scientifique.

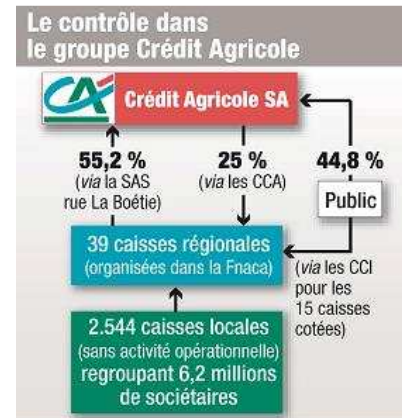
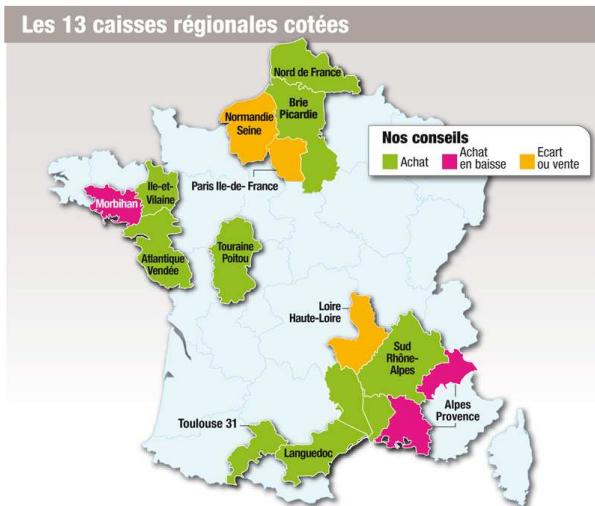
## **Les 24 sociétés qui composent l'indice au 8 juin 2010**

	Secteur	CAC 40	% AS en capital
AIR France KLM	5	C	11,8
AXA	8	C	5,86
BNP PARIBAS	8	C	5,7
BOIRON	4		4,09
BONDUELLE	2		3,6
BOUYGUES	2	C	18,3
CREDIT AGRICOLE	8	C	4,56
EIFFAGE	2		23,5
ESSILOR INT.	4	C	7,6
FLEURY MICHON	3		4,12
FRANCE TELECOM	6	C	4,41
GUERBET	4		3,64

	Secteur	CAC 40	% AS en capital
RENAULT	3	C	3,37
RHODIA	2		4,0
SAFRAN	2		20,3
SAINT-GOBAIN	2	C	8,11
SCHNEIDER ELECTRIC	2	C	4,31
SOCIETE GENERALE	8	C	6,98
STEF TFE	2		15,3
TF1	5		5,4
THALES	2		3,0
TOTAL	0	C	3,94
VINCI	2	C	8,8
VM MATERIAUX	2		4,47

# <<< Questions des adhérents

**Vous parlez dans les différents ADSACA Info essentiellement de l'action CASA et vous abordez très peu la cotation des Caisses Régionales. Est-il possible d'avoir des informations sur les Caisses cotées ?**



En effet, nous ne parlons pas souvent des Caisses Régionales puisqu'elles sont seulement 13 à avoir émis des CCI et l'ADSACA est essentiellement tournée vers le salarié et le retraité actionnaire. Mais il n'est pas inutile d'en faire un bilan.

Rappelons que Crédit Agricole SA est détenu par 55,2% via la SAS la Boétie dont elle est l'actionnaire majoritaire.

Comme Crédit Agricole SA dans son ensemble les Caisses Régionales paraissent prêtes à rebondir. Les valorisations sont actuellement faibles 5 fois leurs bénéfices contre 8 à 10 fois avant la crise. Les Caisses Régionales, ne peuvent pas avoir d'actions puisqu'elles sont mutualistes. Les 13 Caisses cotées sur les 39 du Groupe Crédit Agricole ont affichés des hausses modérées de 3 à 6 % globalement.

Les caisses dont les comptes avaient été peu affectés par la crise de subprimes ont toute fois accusés le coup de la crise économique à cause des créances douteuses et litigieuses. La variation du résultat net consolidé en % est de 16.8 en moyenne mais avec des écarts importants entre 0 et 38%. Ceci est du localement aux recentrages politiques (fin des financements complexes et risqués pour Alpes Provence, (soit +38% par rapport à 2009), redressement de l'activité d'Airbus pour Toulouse et sa région, (soit +30% par rapport à 2009) ; ce ne sont que deux exemples. Attendons la publication des résultats de chaque Caisse Régionale en début d'année, pour les confirmer.

Dans les perspectives 2011 la convergence des systèmes informatiques en un seul va occasionner un surcout à court terme ce qui ne remet pas en cause leur faible valorisation.

Caisses Régionales	Capi boursière totale	PER 2009 en nb de fois	PER 2010 en nb de fois	Décote sur fonds propres consolidés 2009 en %	Dividende 2009	Rdt 2009 %
CA Alpes Pce	436,6	7,3	5,5	72	2,21	3,8
CA atlantique Vendée	540	5,8	5,2	68	4,5	6,2
CA brie Picardie	957,7	6,4	5,6	57	1,16	6,7
CA Ile-et-Vilaine	307,3	4,7	4,3	70	3,06	6
CA Languedoc	784,2	6,4	4,7	65	2,37	6,2
CA Loire Haute Loire	348,8	4,6	4,3	68	2,4	5,6
CA Morbihan	264,7	6,1	5,3	65	2,58	5,3
CA Nord de France	1043,2	6,3	6,3	62	1,25	7
CA Normandie Seine	440,9	4,9	4,8	65	4,47	6,1
CA Paris IDF	1622	6,3	5,7	53	2,71	4,8
CA Sud Rhône-Alpes	495,8	5,0	4,1	60	6,26	5,9
CA Toulouse 31	268,5	5,3	4,1	69	3,41	5,9
CA Touraine Poitou	345,3	5,7	4,6	70	3	5,7
<b>Moyenne</b>		<b>5,8</b>	<b>5</b>	<b>65</b>		<b>5,8</b>

**On a beaucoup parlé du problème grec et de l'exposition de CASA dans Emporiki, avez-vous des informations sur l'exposition du Crédit Agricole par rapport à l'Irlande ?**

Nous profitons de votre question pour élargir aux dettes souveraine des autres pays européens.

La rechute des actions des banques s'explique en 2010 sauf pour NATIXIS par leur exposition aux dettes souveraines. Les banques françaises se sont engagées dans ce type d'actif depuis 2007 et la crise de subprimes. Ce sont des valeurs d'état, elles étaient considérées comme des valeurs refuges car ce sont des obligations d'état.

	<b>BNP Paribas</b>	<b>Société Générale</b>	<b>Crédit Agricole SA</b>
<b>Exposition à la dette souveraine irlandaise (selon les stress tests de juillet 2010)...</b>	<b>571 M€</b>	<b>453 M€</b>	<b>929 M€</b>
<b>... rapportée aux capitaux propres à fin septembre</b>	<b>0.9%</b>	<b>1%</b>	<b>2%</b>
<b>... rapportée aux bénéfices nets attendus en 2010 par Investir</b>	<b>7%</b>	<b>11%</b>	<b>40%</b>

Pour Crédit Agricole SA nous voyons que la dette Irlandaise ne représente que 2% des fonds propres ce qui est relativement faible en soi. Mais les marchés se demandent si les banques auront assez de capitaux propres pour respecter les ratios de solvabilité imposés par Bâle III. Ce qui fragilise le titre.

Ce qui a fait peur, c'est l'effet dominos. Après la Grèce et l'Irlande la menace va sur le Portugal puis l'Espagne.

	<b>Exposition nette</b>		
	<b>Irlande</b>	<b>Portugal</b>	<b>Espagne</b>
<b>BNP</b>	571	2505	3007
<b>Société Générale</b>	453	376	851
<b>Crédit Agricole</b>	929	1478	2286

Ses montants parlent d'eux même, et pour se garantir et rassurer les investisseurs une refonte du fonds européen de stabilité financière (FESF) va être créée pour venir en aide aux Etats de la zone Euro. Celui-ci peut emprunter grâce aux garanties d'Etat jusqu'à 440 Md€.

A la demande du gouvernement Allemand, il est, en effet, décidé que les détenteurs d'obligations d'Etat seront sollicités pour résoudre toute crise de solvabilité dans la zone Euro, mais seulement à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013. Toutes les obligations d'Etat émises à partir de la mi-juillet 2013 comprendront donc une clause d'action collective, qui imposera en outre de modifier les conditions de remboursement (durée, taux,...).

Deux autres outils seraient mis en place et/ou utilisés :

- La commission Européenne qui peut emprunter 60 Md€
- le GMI qui s'est engagé pour 250 Md€

Donc cela fait 750 Md€ qui peuvent venir au secours des pays Européens.

Tout ceci démontre l'interaction des pays et des crises.

## <<< Situation des financières au 31/12/2010

EVOLUTION DES FINANCIERES EN 2010							
source : Boursorama	Point au 31/12/2010						
Période	CAC 40	CASA	SG	BNP P.	AXA	NATIXIS	DEXIA
depuis le 01/01/10	-3,34%	-23,11%	-17,83%	-14,83%	-24,73%	-1,33%	-41,70%
1 SEMAINE	-2,45%	-2,82%	-4,54%	-4,01%	-2,96%	-2,48%	-4,24%
1 MOIS	3,69%	-3,38%	7,79%	2,28%	9,02%	-2,78%	-9,91%
3 MOIS	3,05%	-17,57%	-2,85%	-7,66%	-2,16%	-17,00%	-20,07%
6 MOIS	13,92%	14,51%	22,40%	9,47%	1,43%	2,37%	-5,01%
1 AN	-3,34%	-23,11%	-17,83%	-14,83%	-24,73%	-1,33%	-41,70%
3 ANS	-32,23%	-58,80%	-54,17%	-33,99%	-54,55%	-54,60%	-84,91%
5 ANS	-19,98%	-64,63%	-56,20%	-28,59%	-54,91%	-57,32%	-86,84%
valeur	3804	9,504 €	40,220 €	47,610 €	12,450 €	3,500 €	2,600 €
MM20	3 867	10,042	41,275	49,919	12,621	3,633	2,809
MM50	3 834	10,705	41,357	50,922	12,715	3,863	2,982
MM100	3 766	10,945	42,170	51,917	12,886	4,134	3,135
RSI 14	42,08	13,990	39,260	15,580	37,670	20,850	11,090
euro/dollar	1,3395						
pétrole	\$90,44						

### Commentaire ADSACA :

Cette situation en fin d'année permet d'avoir une bonne vision de ce qu'a été 2010 pour les financières : une mauvaise année.

Au delà de la crise des subprimes, de la crise financière puis de la crise économique dont les effets ont moins pesés sur cette année, le risque souverain a pris le relais à partir du mois de mai. L'endettement des états est en partie constitué auprès des banques. Le risque de faillite qui pesait sur certains états européens de la zone euro a donc influé sur les comptes d'exploitation des banques par constitution de provisions nouvelles sur ce type de créance.

Crédit Agricole SA paraît plus sanctionné que les autres financières, car à l'environnement européen et mondial viennent s'ajouter les dossiers spécifiques d'Emporiki et Intesa qui pénalisent le résultat de cet exercice.

En 2011 gageons que les attaques sur la dette de certains états européens, les nouveaux stress tests, la mise en place de Bâle III continueront à inquiéter les marchés vis à vis des financières.

A Crédit Agricole SA, la nouvelle gouvernance mise en place fin 2010, le plan stratégique qui sera publié courant mars suffiront-ils à contrebalancer cet environnement incertain et à séduire les marchés?

PRINCIPALES PERFORMANCES JOURNALIERES DE L'ACTION CASA				
PERIODE : du 04/01/2010 au 31/12/2010				
	CASA	DATE	CAC 40	DATE
Cours de clôture le plus haut	13,675 €	15/04/2010	4065	15/04/2010
Cours de clôture le plus bas	8,024 €	08/06/2010	3331	25/05/2010
La plus grande variation positive	10,14%	27/07/2010	9,66%	10/05/2010
La plus basse variation négative	-7,94%	29/06/2010	-4,60%	07/05/2010
Le plus grand volume échangé	37 566 000	10/05/2010		
Le plus faible volume échangé	1 062 000	24/12/2010		

### Commentaire ADSACA :

L'année 2010 aura été à l'inverse de l'année 2009, elle aura permis de constater une très grande volatilité du titre, pour des volumes journaliers ayant atteint des sommets.

Cette volatilité ne profite pas le salarié-actionnaire, dont les investissements sont bloqués dans les FCPE investis en actions CASA. Par contre, le non redressement du titre de CASA le pénalise fortement au moment où se termine la période de blocage des sommes investies en avril 2006.

Le lundi 29 Novembre 2010 de 14h à 18h30

à l'Université de la Méditerranée  
aux Jardins du Pharo  
à Marseille



**Monsieur Yvon BERLAND**  
Président  
de l'Université de la Méditerranée

et

**Monsieur Pierre GRANIER**  
Doyen  
de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

#### INTRODUCTION DES DEBATS:

**Thierry PAUL** : Vice Président de l'Université de la Méditerranée

**Stephan BROUSSE** : Président de l'UPR PACA

#### LES INTERVENANTS :

**Nicolas AUBERT** : Enseignant-chercheur universitaire (Université de la Méditerranée)

**Maurice AUMAGE** : Ingénieur Economiste et éditeur du guide de l'actionnariat salarié, de l'épargne salariale et de l'épargne retraite

**Salima BENHAMOU** : Economiste du Centre d'Analyse Stratégique

**Stephan BROUSSE** : Président de l'UPR PACA

**Laure DELAHOUSSE** : Directrice gestion d'actifs et vie des acteurs AFG

**Marc-Arthur DIAYE** : Chef du département d'économie de l'ENSAI, Chercheur au CREST-INSEE

**Vincent DUTFOY** : Vice Président et Fondateur du CLAS

**Gérard GRUET-MASSON** : Conseiller du Président de FONDACT

**Didier LIGNON** : Président de l'ADSACA

**Cyril MAGNAN** : Associé de FEDERAL

**Christine MISTRE** : Ingénierie Sociale - Direction des Entreprises La Banque Postale

**Bernard NIGLIO** : Président ANDRH Provence

**Manuèle PENNERA** : Consultante Associée du Cabinet KARANTE et membre du conseil d'administration de l'EFES

**Bruno SEJOURNE** : Enseignant-chercheur universitaire (Université d'Angers)

**Xavier de YTURBE** : Délégué général de FONDACT

#### CLOTURE DES DEBATS :

**Pierre GRANIER** : Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

## Organisation des ateliers

**Nicolas Aubert** a fait le lien entre les intervenants en les interrogeant à tour de rôle sur leur expertise. Nous avons synthétisé les interventions réservées à l'ADSACA



**Vincent Dufoy** a évoqué la philosophie de l'actionnariat salarié dans les grandes entreprises cotées. Il a expliqué les raisons qui conduisent les salariés à participer aux opérations d'actionnariat salarié pour devenir actionnaires de leur entreprise. Il s'est appuyé sur le contexte économique pour démontrer l'opportunité d'opération d'actionnariat salarié.



**Didier Lignon** a rappelé le rôle des associations d'actionnaires salariés en explicitant leurs attributions.

Il a fait part de son expérience qui l'a conduit à créer l'association des salariés actionnaires du Crédit Agricole au moment de son entrée en bourse en 2001. Au cours d'une seconde table ronde il a présenté l'indice Euronext FAS IAS.



**Maurice Aumage** a évoqué les objectifs poursuivis par les politiques de participation des salariés au capital de leur entreprise. Il a expliqué comment ces opérations doivent s'inscrire dans la recherche d'une meilleure organisation pour une meilleure gouvernance des entreprises. Il a ensuite évoqué son expérience d'éditeur de livres sur l'actionnariat salarié et la nécessité de diffuser des connaissances qui présentent une alternative à la conception anglo-saxonne de la participation.

## Ci-dessous l'article paru dans *Gestion Sociale* qui présente le colloque

### L'épargne salariale va refaire ses comptes

Le président de l'Université de la Méditerranée, Yvon Berland, et le doyen de la faculté de sciences économiques, Pierre Granier, attendent du beau monde, le 29 novembre, au colloque qu'ils accueillent sur l'épargne salariale, l'intéressement et la participation.



DRH, économistes, associations d'actionnaires salariés, gestionnaires d'actifs, spécialistes de l'ingénierie sociale et consultants s'y presseront afin de faire le point sur les nombreux effets des dernières évolutions législatives.

Ces « états généraux » attirent même des observateurs étrangers. La réforme des retraites, mais aussi le projet de loi de finances 2011 vont provoquer un bouleversement du paysage. Une situation dont le Perco, plan d'épargne pour la retraite collectif, est le grand bénéficiaire. Il recueillera désormais, automatiquement, la moitié des sommes versées au titre de la participation, si le salarié n'indique aucun choix concernant la gestion des sommes qui lui sont attribuées. Il sera possible de l'alimenter directement en jours de congés payés (à concurrence de cinq par an), y compris en l'absence de compte épargne temps.

Côté participation, tous les accords devront permettre la gestion de l'épargne dans le cadre d'un Perco, d'ici au 1er janvier 2013. Jusqu'à présent, seuls ceux postérieurs à la loi de 2008 étaient concernés par cette disposition. En outre, la gestion de l'épargne dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise (PEE) devra être rendue possible par tous les accords de participation, avant le 31 décembre 2012. Exit les comptes courants bloqués.

Faut-il n'y voir que des mesures de renforcement et des bonnes nouvelles pour les épargnants ? Pas sûr, tempère **Didier Lignon, président de l'Association des salariés et retraités actionnaires du Crédit agricole (Adsaca)**. « **L'épargne salariale est considérée comme une niche fiscale et va donc être rabotée.** » Il pointe la hausse de 2 % de la CSG et de la RDS. Une disposition qui avait fait bondir **Michel Bon, président de l'Association pour une gestion participative de l'épargne dans l'entreprise et de l'actionnariat salarié (Fondact)**. « **De l'exonération qui prévalait à l'origine, on est passé à un forfait social de 2 % en 2009, puis de 4 % en 2010** », rappelait-il aux parlementaires, à l'heure des derniers arbitrages.

Quoi qu'il en soit, une période d'intenses négociations va s'ouvrir dans les entreprises en vue de mettre les accords existants en conformité avec la nouvelle législation. D'où l'implication de l'Association nationale des directeurs des ressources humaines, qui délègue à ces rencontres Bernard Niglio. Une période de course aux contrats commence aussi pour les consultants des sociétés de conseil. Au cours de ces assises de l'épargne salariale, plusieurs d'entre eux devraient intervenir, comme Cyril Magnan, associé chez Federal, et Manuèle Pennera, du cabinet Karente.

## <<< Actualités de CASA au 4ème trimestre 2010

5/10	<b>Crédit Agricole : les banques françaises moins touchées par Bale III que les autres</b> Crédit Agricole a bondi mardi de 3,1% à 11,9 euros, de concert avec <b>BNP Paribas</b> (+3,9% à 53 euros), <b>Société Générale</b> (+3,6% à 42,3 euros) et <b>Natixis</b> (+3% à 4,4 euros). (source : Tradingsat.com)
6/10	<b>Crédit Agricole : Le Crédit Agricole fait appel de l'amande sur les chèques</b> PARIS (Reuters) - Le <b>Crédit agricole</b> a indiqué mercredi qu'il ferait appel de la décision de l'Autorité de la concurrence qui a infligé à la banque une amende de près de 83 millions d'euros pour entente sur les chèques.(source : Reuters)
11/10	<b>Crédit Agricole : Sortie du capital d'Attijariwafa Bank</b> (source : Tradingsat.com)
18/10	<b>Crédit Agricole : Vers une baisse de la rémunération des banques sur le livret A</b> Selon les informations des Echos, les banques devraient voir abaissée de 0,1 point la rémunération qu'elles perçoivent au titre de la collecte du Livret A. (source : Tradingsat)
21/10	<b>Crédit Agricole SA : Candidat au rachat de Pioneer Investments</b> (source : Tradingsat.com)
25/10	<b>Crédit Agricole : poursuivi devant un tribunal new yorkais</b> Une plainte a été déposée auprès d'un tribunal de New York accusant le Crédit Agricole d'avoir trompé des clients en leur vendant des produits dérivés adossés à des prêts immobiliers à risque, a affirmé lundi le Financial Times (FT). (Source : AFP)
26/10	<b>Crédit Agricole : Prédica, achète un centre commercial pour 110 millions d'euros</b> (source : AFP)
4/11	<b>Crédit Agricole : Bforbank vise 250 000 clients en 2015, équilibre en 2014</b> Créée il y a un an, la filiale de banque en ligne haut de gamme du Crédit Agricole BforBank vise 250.000 clients d'ici 2015, contre 52.000 aujourd'hui, et l'équilibre de ses résultats financiers en 2014, voire "un petit peu avant", a indiqué jeudi son directeur général André Coisne. (source : Afp)
8/11	<b>Crédit Agricole : Bientôt une opportunité d'achat sur le titre ?</b> (source : Tradingsat.com)
10/11	<b>Crédit Agricole : Bénéfice de 742 millions d'euros, « aucune augmentation de capital envisagée »</b> Crédit Agricole a publié mercredi soir au titre du troisième trimestre 2010 un résultat net part du groupe de 742 millions d'euros, multiplié par 2,6 par rapport à la même période de 2009. Le produit net bancaire de la banque verte s'établit à 4 977 millions d'euros, en croissance de 3,1%, tandis que le résultat brut d'exploitation progresse de 0,2% à 1 779 millions d'euros. Enfin, le coût du risque recule de 18,2% à 973 millions d'euros, contre 1 189 millions d'euros au troisième trimestre. (source ; Tradingsat.com)
11/11	<b>Crédit Agricole : Feu vert de la Commission européenne à l'acquisition d'agences italiennes</b> (source : Afp)
11/11	<b>Crédit Agricole : Crédit Suisse relève son objectif de cours</b> (source : AOF)
12/11	<b>Crédit Agricole : Oddo ne s'en fait pas pour Bale III</b> (Tradingsat.com) - Oddo maintient sa recommandation à l'achat sur Crédit Agricole après la publication, mercredi soir, d'un bénéfice net supérieur aux attentes. Suite au <i>conference call</i> , le bureau d'études se range du côté de la banque qui n'envisage aucune augmentation de capital pour répondre aux nouvelles exigences Bâle III. L'objectif de cours du broker est confirmé à 15 euros. (source : Tradingsat.com)
16/11	<b>Crédit Agricole : s'allie avec Oséo pour aider les petites entreprises</b> (source : Tradingsat.com)
16/11	<b>Les banques et assureurs misent à nouveau sur la publicité en 2010 (étude)</b> (source : Afp)
23/11	<b>Face à une forte demande, lancement en France des premiers "lingotins" d'or :</b> Pour répondre à une demande croissante pour l'or, qui a atteint récemment de nouveaux sommets, une société spécialisée propose pour la première fois en France d'investir dans des "lingotins", a-t-elle annoncé mardi (source : Afp)
25/11	<b>Crédit Agricole : Remboursement anticipés des obligations 4.20% décembre 2012</b> (source : Tradingsat.com)
26/11	<b>Crédit Agricole : les bancaires dévissent pour cause de « stress tests » périmés</b> BNP Paribas dévisse de plus de 4% à 47,7 euros, lanterne rouge du <b>CAC 40</b> à mi-séance, plombé, comme l'ensemble du secteur bancaire, par la perspective de nouveaux tests de résistance. <b>Société Générale</b> abandonne 3,1% à 37,6 euros, tandis que <b>Crédit Agricole</b> recule de 2,8% à 9,9 euros. (source : Tradingsat.com)
29/11	<b>Crédit Agricole : enquête en cours sur la participation dans Prémafin</b> (source : Tradingsat.com)
30/11	<b>Crédit Agricole : Les rumeurs SetP sur la notation de la France n'arrange pas les choses</b> (source : Tradingsat.com)
30 /11	<b>Crédit Agricole : Fitch confirme ses notes sur Crédit Lyonnais</b> (source : Tradingsat.com)
01/12	<b>Crédit Agricole : Crédit Agricole Immobilier s'installe à Montrouge</b> (source : Tradingsat.com)

01/12	<p><b>Crédit Agricole : série de changements de dirigeants.</b>  Crédit Agricole a fait part mercredi d'une série de changements de dirigeants chez LCL, Crédit Agricole Assurances, Pacifica et Crédit Agricole CIB, sa filiale de banque de financement et d'investissement.  Au sein de la banque de détail LCL, le directeur général Christian Duillet a fait valoir ses droits à la retraite et sera remplacé à compter du 1er janvier prochain par Yves Nanquette, actuellement directeur général de la Caisse régionale de Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine.  Chez Crédit Agricole Assurances, la holding des compagnies d'assurances du groupe, le directeur général Bernard Michel a lui aussi décidé de faire valoir ses droits à la retraite, ce qui l'amènera à être remplacé par Jérôme Grivet, le directeur général de la filiale d'assurance-vie Predica, à compter du 1er décembre 2010.  Du côté de Pacifica (assurance santé), le directeur général Patrick Duplan, également appelé à partir à la retraite, sera remplacé par Thierry Langreny, le directeur de l'international de Crédit Agricole Assurances.  Chez Crédit Agricole CIB, Patrick Valroff va mettre fin à ses fonctions de directeur général, son successeur à compter du 1er décembre étant Jean-Yves Hoher, qui conservera toutefois ses fonctions de directeur général délégué de Crédit Agricole S.A.  Dans la banque privée, Alain Massiera, le directeur général délégué de Crédit Agricole CIB depuis octobre 2007, prendra en charge, à compter du 1er décembre, la responsabilité du métier de banque privée du groupe.  Enfin, Hubert Reynier a été nommé directeur des risques et contrôles permanents du groupe Crédit Agricole à compter du 1er décembre. (source : <i>cerclefinance.com</i>)</p>
06/12	<b>Crédit Agricole : le porte monnaie Monéo vendu à un fonds d'investissement</b> (source : <i>Afp</i> )
06/12	<b>Crédit Agricole : la réforme des livrets A et LDD porterait un coup fatal au livret A</b> (source : <i>Afp</i> )
06/12	<b>Crédit Agricole : a choisi une solution Ingenico</b> (source : <i>Cercle Finance.com</i> )
06/12	<b>Crédit Agricole : la direction de LCL quitte le bâtiment historique de l'Opéra pour Villejuif</b> (source : <i>Afp</i> )
08/12	<b>Crédit Agricole : la mise en place de Bale III coûtera 960 millions d'euros aux banques française (étude)</b> (source : <i>Afp</i> )
09/12	<p><b>Crédit Agricole : A Singapour, trois navires iraniens saisis à la demande d'une banque française</b>  Les autorités singapouriennes ont saisi trois navires appartenant à un groupe iranien qu'une filiale du Crédit Agricole accuse de défaut de paiement, a-t-on appris jeudi de source judiciaire. (source : <i>Afp</i>)</p>
13/12	<b>Crédit Agricole : des règles fortement durcies pour les bonus des traders</b> (source : <i>tradingsat.com</i> )
15 /12	<p><b>Crédit Agricole SA : veut devenir leader en Europe de la banque universelle de proximité</b>  La banque entend en particulier affirmer son leadership dans quatre domaines : le logement, la santé et la prévoyance, l'agriculture et l'agroalimentaire et l'économie de l'environnement. (source : <i>Tradingsat.com</i>)</p>
17/12	<b>Crédit Agricole : quitte le conseil de surveillance d'Intesa</b> (source : <i>Tradingsat.com</i> )
20 /12	<b>Crédit Agricole : avance sur un futur partenariat en Asie.</b> (source : <i>Cerclefinance.com</i> )
30/12	<b>Crédit Agricole : reprend la compagnie d'assurance Axeria Vie</b> (source : <i>AOF.com</i> )
31 /12	<p><b>Crédit Agricole : une année 2010 à oublier</b>  Le secteur bancaire ne semble pas vouloir sauver l'honneur pour cette dernière séance de Bourse de l'année, alors que les mauvaises nouvelles se sont accumulées tout au long de 2010.  <b>Exposition des banques aux pays européens à risque</b>, craintes d'augmentation de capital liées aux propositions de <b>Bâle III</b> sur la nouvelle réglementation en matière de fonds propres, <b>perspective de nouveaux stress-tests</b>, <b>crise de la dette</b> dans la zone euro.  La prudence reste donc de mise sur 2011. Une année qui risque d'être encore "volatile" sur le marché de la dette, comme l'a récemment souligné le PDG de la <b>SocGen</b>, Frédéric Oudéa, lors d'un entretien à CNBC.  Sur le plan boursier, 2010 reste une année très décevante. Le titre <b>Société Générale</b> devrait accuser une baisse de près de 17%, contre -13% pour <b>BNP Paribas</b> et -22% pour <b>Crédit Agricole</b>.  La banque <b>Natixis</b>, locataire du <b>CAC 40</b> depuis septembre, s'en sort bien puisque son titre n'a quasiment pas bougé en 12 mois. Durement frappée par la crise financière, la société a renoué avec les bénéfices il y a un an. Elle a récemment confirmé son objectif de produit net bancaire de 6 milliards d'euros pour l'ensemble de son exercice 2010.  <b>Dexia</b> qui tente un dernier rebond ce vendredi (+0,4%) aura perdu quant à elle plus de 40% de sa valeur depuis le 1er janvier. (source : <i>tradingsat.com</i>)</p>

Tous les mois, retrouvez la mise à jour de l'actualité da Crédit Agricole SA dans son intégralité sur [www.adsaca.org](http://www.adsaca.org)

# <<< **Projet de Groupe**

**Je suis retraité d'une filiale de Crédit Agricole SA et la presse spécialisée ainsi que divers sites d'informations économiques ont parlé du projet de Groupe de Crédit Agricole SA. Pouvez-vous nous en donner les grandes lignes ?**

« Le projet de Groupe est un cadre de référence qui permettra d'opérer dans le temps tout en gagnant en cohérence. C'est un projet de développement ambitieux et raisonné, qui prend sa source dans nos fondements coopératifs, dans les savoir-faire de nos entreprises, et dans lequel chacune des entités du Groupe inscrira son action. Il sera porté par les 30 000 administrateurs et les 160 000 collaborateurs du Groupe dans le monde", ont souligné dans un communiqué les dirigeants du **Crédit Agricole**.

## **Devenir Leader en Europe de la banque universelle de proximité.**

### Notre identité nous engage

Le Crédit Agricole est un groupe bancaire aux fondements coopératifs et mutualistes, à vocation européenne et ouvert sur le monde.

Les hommes et les femmes sont au cœur de son projet.

Le groupe s'appuie sur le sens des responsabilités de chacun.

La satisfaction des clients et la recherche de la performance dans la durée guident son action.

De ce fait, le groupe s'engage :

- résolument, pour ses territoires et les métiers qui leur sont nécessaires,
- à servir de manière utile et loyale chaque client, ce qui se traduit par
  - l'écoute,
  - la reconnaissance,
  - l'éthique dans le conseil,
- avec détermination et de manière innovante, à accompagner ses clients et ses territoires face aux défis des mutations de l'économie et de la société, en France et à l'international.

Au sein du groupe, chaque entité s'engage sur des preuves, communes au groupe ou propres à la spécificité de chacune.

### Nos principes d'action

#### **Affirmer notre identité, nos valeurs :**

Nous voulons valoriser nos fondements coopératifs et mutualistes au service des hommes et des femmes, dans une optique à moyen et long termes.

Proximité, responsabilité, solidarité, sont nos valeurs historiques, inscrites dans le Projet de groupe de 1989. Elles sont intimement liées à notre identité mutualiste.

#### **Jouer Groupe :**

Nous voulons mettre en œuvre une stratégie de groupe guidant le choix des entités dans un cadre cohérent, en renforçant la responsabilité de chacune dans sa mise en œuvre.

Développer des synergies entre la banque de proximité et les métiers spécialisés pour tendre vers le but que nous nous sommes fixé, en nous interdisant les opérations qui n'y contribuent pas.

#### **Etre ambitieux et conquérants :**

Nous voulons nous recentrer pour mieux rebondir et non pour nous replier sur nous-mêmes, avec l'Europe comme terrain de base et avec des métiers à dimension mondiale. Nous devons exceller dans nos métiers spécialisés et faire des choix d'implantations stratégiques pour accompagner les entreprises et leurs projets.

Le développement de nos métiers spécialisés doit se poursuivre en renforçant les synergies entre eux et avec nos réseaux de banque de proximité et en prenant appui sur notre capacité d'innovation et sur l'amélioration de notre productivité.

### **Sécuriser notre développement :**

Nous voulons prolonger nos savoir-faire, lier les entités du groupe à l'ambition globale et renoncer aux activités uniquement spéculatives.

Nous affirmons fermement notre volonté d'exclure toute activité qui repose sur une logique de spéculation pour compte propre ou de rentabilité à court terme sans lien avec nos savoir-faire ou les besoins de notre clientèle.

### **Délivrer une rentabilité saine et durable :**

Nous rechercherons une rentabilité saine et durable, assise sur l'utilité et la compétitivité de nos prestations, intégrant l'intérêt de nos actionnaires et optimisant l'équation entre nos fonds propres, nos risques et notre liquidité.

L'équilibre de notre portefeuille de territoires et de métiers nous permettra d'obtenir le juste profil de croissance, de risques et de rentabilité dans la durée, pour servir notre ambition dans le respect de notre identité et de nos valeurs.

## **Notre ambition collective**

### **Devenir leader en Europe de la Banque Universelle de proximité**

Sur nos territoires et notre métier de prédilection, nous exprimons notre ambition de leadership. Avant d'être une question de taille ou de part de marché, le leadership est un état d'esprit : le premier est celui qui crée la référence, qui montre la voie de façon conquérante pour mieux servir ses clients.

Être une banque universelle exige enfin d'offrir une expertise de premier plan dans les métiers spécialisés et la banque de financement et d'investissement, nécessaires pour accompagner les projets de nos clients et de nos territoires et les aider à faire face aux mutations de la société.

## **Nos déclinaisons stratégiques**

### **Nous différencier par la relation client :**

Nous l'avons dit d'emblée : nous voulons que, quel que soit le client, quel que soit le métier, quelle que soit l'entité du groupe, la satisfaction du client soit privilégiée.

### **Dynamiser l'économie et nos territoires :**

Les Caisses régionales sont statutairement attachées aux territoires qui leur correspondent.

Nous voulons capitaliser sur cet héritage en affirmant notre volonté, pour l'ensemble des entités du groupe, de nous investir durablement et globalement sur les territoires que nous choisissons. A cet égard, nous suivrons trois axes prioritaires :

- Tout d'abord, nous continuerons à favoriser le développement économique de nos territoires, en finançant leurs acteurs et leurs projets,
- Le Crédit Agricole a ainsi l'intention de participer à la modernisation des pays où il est établi et en particulier de leurs grands pôles urbains. Il continuera à soutenir la formation et l'initiative des plus jeunes, qui représentent l'avenir.
- Nous répondrons par notre utilité aux grands défis de la société en développant des domaines d'excellence sur lesquels notre légitimité est incontestée : le logement, l'agriculture et l'agroalimentaire, l'économie de l'environnement, la santé et la prévoyance pour faire face en particulier au vieillissement de la population.

### **Mobiliser les hommes et les femmes autour d'une vision du Groupe et de ses entreprises :**

Les hommes et les femmes sont au cœur de notre projet. Cette affirmation se présente à la fois comme une conviction, un élément constant et fondamental de notre culture, et une nécessité.

### **Réunir le Groupe, ses sociétaires et ses actionnaires autour d'une stratégie collective :**

Pour réunir l'ensemble des entreprises du groupe autour de notre stratégie, un suivi collectif du déroulement du projet sera effectué. Un bilan de l'avancement sera réalisé, chaque année, dans toutes les instances du groupe. Il fera l'objet d'une communication transverse à l'occasion d'événements.

**Consulter le Projet de groupe dans son intégralité sur notre site [www.adsaca.org](http://www.adsaca.org)**

## <<< **FCPE Crédit Agricole Multiple : Valeur liquidative des deux fonds**

La souscription de parts du fonds "Crédit Agricole Multiple" a été financée à hauteur de 10% par la contribution personnelle du collaborateur et pour les 90% restants, grâce à un prêt bancaire.

La valeur liquidative du fonds est déterminée par la somme des six paramètres suivants :

- 90 % du prix de souscription initial (correspondant au capital emprunté)
- les intérêts du prêt bancaire
- 10 % du cours de clôture de l'action Crédit Agricole S.A. le jour de la valorisation
- la garantie sur les prélèvements fiscaux et sociaux sur les intérêts du prêt
- 10 % des dividendes et autres droits ou produits détachés pour chaque action
- un bonus de performance\*

### **Crédit Agricole multiple 2007 au 31 décembre 2010**

90% du prix de souscription initial	M2	19,809 €
Intérêts sur le capital emprunté du 5 décembre 2007 au 30 septembre 2010	M3	3,307€
		<b>23,116 €</b>
10% du cours de l'action Crédit Agricole S.A. le 30 septembre 2010	M1	0,9504€
Garantie sur les prélèvements fiscaux et sociaux sur les intérêts du prêt	M4	0,4250€
10 % des dividendes et autres droits ou produits pour chaque action	M5	0,3506 €
Bonus de Performance	M6	0,000 €
<b>Part de la valeur liquidative revenant au porteur</b>		<b>1,726 €</b>
<b>Valeur Liquidative publiée (M1+M2+M3+M4+M5+M6)</b>		<b>24,842 €</b>

A l'échéance du fonds le 2<sup>r</sup> juillet 2012, pour l'équivalent d'une action souscrite, ou 10 parts, le collaborateur bénéficiera d'un bonus de performance égal à 10 fois «la hausse moyenne floorée» de l'action Crédit Agricole S.A. sur les 5 ans. En cas de sortie anticipée, le porteur bénéficie d'une partie de «la hausse moyenne floorée». Le coefficient de partage de la performance est compris entre 9 la 1<sup>ère</sup> année et 10 la 5<sup>ème</sup> année.

**Au 31 décembre 2010 la part revenant au salarié après remboursement du prêt et des intérêts attachés, s'élève à 1,726 € pour une valeur initiale de 2,201 €, soit une multiplication par environ 0,78 de l'apport personnel.**

#### **\* Le calcul du bonus de performance :**

Le bonus de performance est calculé de la façon suivante :

1 - Le cours de clôture de l'action Crédit Agricole S.A. est relevé chaque fin de mois le dernier jour de Bourse ouvré du mois concerné.

2 - Chaque mois, le cours relevé est comparé au prix de référence de l'Offre, soit 25,34 €<sup>1</sup>. Le cours retenu pour le calcul de la performance est égal à la plus élevée des 2 valeurs entre le cours de l'action relevé et le prix de référence. Si le cours relevé est inférieur au prix de référence, il est ainsi automatiquement remplacé par le prix de référence. Aucune baisse du cours en dessous du prix de référence ne sera jamais prise en compte.

3 - A l'échéance du fonds, la «hausse moyenne floorée» est égale à la différence entre la moyenne des 58 cours relevés, tels que définis au point précédent et le prix de référence.

4 - Pour l'équivalent d'une action souscrite, soit 10 parts, le bonus de performance sera égal à 10,855<sup>1</sup> fois la "hausse moyenne floorée" de l'action Crédit Agricole S.A. sur les 5 ans.

Si la valeur de l'action ne dépasse jamais le prix de référence à aucune date des relevés, il n'y aura pas de versement de performance.

<sup>1</sup> Afin de neutraliser l'effet dilutif de l'augmentation de capital réalisée le 7 juillet 2008, le cours de référence a été ramené à 25,34 € (vs 27,51 € à l'origine) et le multiple a été porté à 10,855 (vs 10 à l'origine)



## **BULLETIN D'ADHESION et/ou de COTISATION** **A diffuser à tous vos collègues et collaborateurs**

### **Comment Adhérer ?**

En remplissant le bulletin d'adhésion ci-dessous  
En réglant le montant de **la cotisation annuelle fixée à 10 €**

Soit par prélèvement, j'envoie un RIB à l'adresse ci-dessous (**à privilégier pour des questions de coûts de gestion**)  
Soit par chèque à l'ordre de l'ADSACA, que j'envoie par la poste à l'adresse ci-dessous

**ADSACA**  
**81 Avenue du 14 juillet – 13980 Alleins**

L'adhésion n'est effective qu'à réception de l'autorisation de prélèvement accompagnée d'un RIB ou d'un chèque

### **Durée de l'adhésion**

L'adhésion est d'une durée d'un an, et renouvelée par tacite reconduction.

### **Fin de l'adhésion**

Tout adhérent peut mettre fin à son adhésion, en adressant par courrier ou par mail une demande de dénonciation. Le montant de la cotisation reste acquis, sauf dans le cas du paiement par prélèvement. En effet, en vue de privilégier ce mode de paiement pour des raisons administratives évidentes, l'ADSACA s'engage à rembourser tout adhérent qui en fait la demande dans 45 jours qui suivent la date de prélèvement.

Nom : ----- Prénom : -----

-

Adresse personnelle : -----

-----

CP/Ville : -----

E-mail : ----- Téléphone : -----

Etablissement d'appartenance : -----

Votre Situation : Salarié

Retraité

Fait à ----- Le - - - / - - - / - - -






Signature

Toutes les informations ci-dessus sont confidentielles et ne seront pas diffusées.

# <<< Consensus des analystes au 13/01/2011

CREDIT AGRICOLE S.A.		=	Conserver
Cours (13/01/11)	Objectif	Potentiel (*)	
10,40 €	13,00 €	▲ 25,00% (2,60 €)	

Cours de réf. (07/01/11)	9,68 €
Secteur	<a href="#">Banques</a>
Capitalisation boursière	23 248,07 (**)

Recommandation	Note Moy.	Nombre d'analystes : 27	
Acheter (note de 1 à 1,33)			4
Accumuler (note 1,33 à 1,66)			4
Conserver (note 1,66 à 2,33)	2,02		12
Alléger (note 2,33 à 2,66)			1
Vendre (note 2,66 à 3)			6

Historique	Actuellement	Il y a 7 jours	Il y a 1 mois	Il y a 2 mois	Il y a 3 mois
Note du Consensus :	2,02	1,98	1,93	1,88	1,86

## Commentaire ADSACA

Si nous relevons les données de ses derniers mois nous notons que :

Le 30 Août 2010, l'action clôture à 10.185€. Un objectif de cours à 3 mois est fixé à 12.05€

Le 6 Septembre, l'action clôture à 10.945€. Un objectif de cours à 3 mois est fixé à 12.10€

Le 4 Octobre l'action clôture à 11.515€. Un objectif de cours à 3 mois est fixé à 12.55€.

= > En 40 jours, l'objectif de cours à 3 mois est modifié 2 fois à la hausse.

Le 11 Octobre, l'action clôture 11,715€. Un objectif de cours à 3 mois est fixé à 13.00€

Le 12 janvier 2011, cela fait 3 mois que le dernier objectif de cours à 3 mois a été fixé à 13€, mais l'action clôture à 10.185€

Durant ces 3 derniers mois, le cours le plus haut a été atteint le 4 Novembre où l'action à clôturée à 12.465€.

Nous constatons que rien n'est automatique et que les prévisions restent des prévisions y compris pour des spécialistes qui suivent le titre au jour le jour.

## Vos rendez-vous...

- ✚ 24 février 2011 : Publication des résultats semestriels et annuels
- ✚ 17 mars 2011 : Journée Investisseurs
- ✚ 18 mai 2011 : Assemblée Générale Crédit Agricole SA à Strasbourg

### Relations adhérents ADSACA

Avenue du 14 juillet  
13980 ALLEINS  
Tél : 06.03.85.27.37  
Fax : 04.90.59.30.91

Site internet : [www.adsaca.org](http://www.adsaca.org)  
Mail : [contact@adsaca.org](mailto:contact@adsaca.org)

*Le Conseil d'Administration  
de  
l'ADSACA  
vous présente  
ses meilleurs vœux*